

AVRIL 2026 **#9**



**Jean-Jacques DUVAL**  
Président

## édito

Chères clientes, chers clients,

Ce nouveau rendez-vous est l'occasion de partager avec vous les évolutions majeures de nos solutions, dans un contexte de transformation profonde de vos métiers.

La réforme de la facturation électronique, qui entrera en vigueur en septembre 2026, constitue une échéance importante. Nous avons fait le choix de l'aborder avec pragmatisme, en vous proposant une solution intégrée qui vous permettra de rester concentrés sur votre activité, sans complexifier vos usages.

Mais au-delà de cet enjeu réglementaire, ce trimestre apporte son lot de nouveautés dans notre dynamique d'évolution continue de la plateforme VILOGI. Nous avons enrichi significativement le logiciel avec de nombreuses fonctionnalités destinées à améliorer votre efficacité opérationnelle, tant en syndic qu'en gestion locative.

Deux évolutions structurantes méritent une attention particulière.

La première concerne les nouveaux tableaux de bord du dirigeant, qui introduisent une véritable dimension de Business Intelligence dans le logiciel. Ils offrent une lecture claire et en temps réel de votre activité, vous permettant de piloter plus finement votre portefeuille et de prendre des décisions plus rapidement.

La seconde repose sur l'intégration de l'intelligence artificielle dans la création de copropriété. Cette innovation transforme une étape historiquement longue et complexe en un processus largement automatisé, réduisant les risques d'erreur et accélérant significativement les reprises de portefeuille et les nouvelles entrées de mandat.

Notre ambition reste la même, vous accompagner dans les évolutions du marché tout en vous apportant des outils concrets pour gagner en efficacité, en visibilité et en performance.

Bonne lecture et à très bientôt lors de notre prochain webinaire.

## SOMMAIRE

### COMPRENDRE...

Facturation électronique : la réforme simplifiée avec VILOGI

### DÉCRYPTER...

Le tableau de bord du dirigeant

### DÉCOUVRIR...

Revenus fonciers : l'aide à la déclaration par immeuble

Création de copropriété via IA

Gestion des monopropriétés : les nouvelles fonctionnalités

CRG détaillé : nouvelle option de restitution

## EN BREF...



### RETOUR SUR LA TOURNÉE VILOGI AUX CARAÏBES...

Du 9 au 17 mars, l'équipe VILOGI a rencontré ses clients en Martinique, en Guadeloupe et à Saint-Martin. Comme chaque année, ce rendez-vous annuel a été riche en échanges et a permis de faire le point sur les nouvelles technologies. Cette tournée a été l'occasion de renouveler le partenariat avec FNAIM Martinique Guyanne.



**VILOGI DEVIENT  
PARTENAIRE  
DES AGENCES  
RÉUNIES**



### À VOS AGENDAS !

**Webinaire le 4 juin à 14 h**

Pour vous familiariser avec la facturation électronique et le tableau de bord des dirigeants !

# Facturation électronique

## VILOGI vous simplifie la réforme

La facturation électronique arrive, et avec elle une transformation majeure pour les professionnels de la gestion immobilière.

Mais bonne nouvelle ! Avec la solution VILOGI, vous n'aurez pas besoin de changer vos habitudes. Vous pourrez rester concentré sur votre métier sans subir la complexité réglementaire.

### Une réforme... mais deux réalités métier

Pour les syndicats et administrateurs de biens, la réforme introduit une complexité avec deux types de flux à gérer :

- Vos achats propres → facturation électronique obligatoire
- Les factures des immeubles (SDC) → toujours en PDF + e-reporting

Concrètement : un double circuit à piloter au quotidien.

### Le choix VILOGI : la simplicité avant tout

Pour éviter la multiplication d'outils et toute complexité technique, **VILOGI propose une solution intégrée directement dans votre logiciel**, vous permettant ainsi de continuer à travailler dans votre outil VILOGI, sans changer vos habitudes de travail.

### Une solution complète et conforme : VILOGI devient votre point d'entrée unique de gestion et de conformité

Grâce à nos partenaires agréés, vous pourrez :

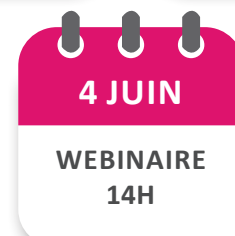
- émettre et recevoir vos factures électroniques,
- transmettre vos données à l'administration (e-reporting),
- centraliser tous vos flux au même endroit.

### Une opportunité plus qu'une contrainte

Au-delà de l'obligation, cette réforme permet :

- l'automatisation des traitements,
- la fiabilisation des données,
- un gain de temps opérationnel.

### ANTICIPEZ DÈS MAINTENANT POUR ÊTRE PRÊT EN 2026 !



## Tableau de bord du dirigeant Votre activité en un coup d'œil



Pour gérer un portefeuille mixte syndic et gestion locative, avoir une vision globale sans jongler entre plusieurs écrans n'est pas un luxe... c'est une nécessité !

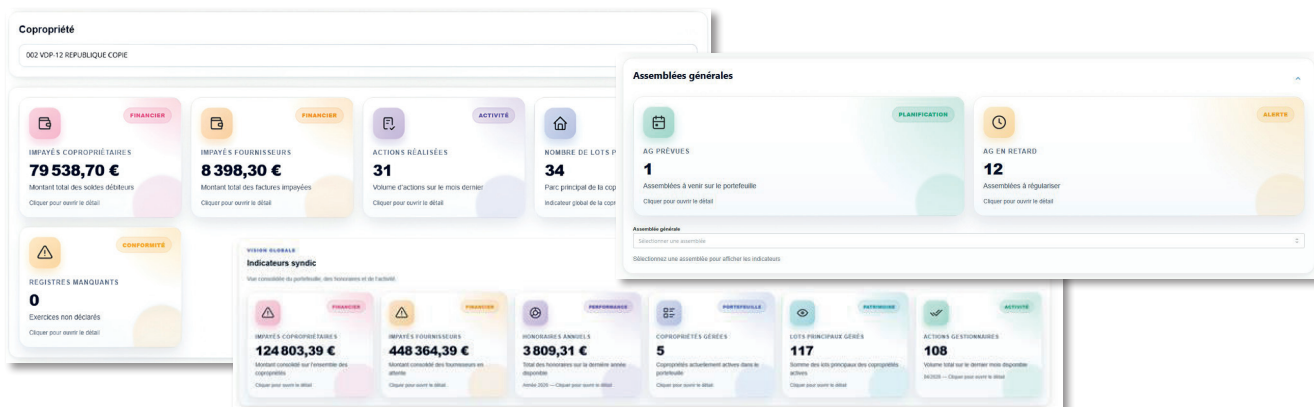
Le tableau de bord du dirigeant propose un écran dédié par activité, avec les indicateurs qui comptent vraiment selon le contexte.

### Côté copropriété

Le tableau de bord couvre l'essentiel du pilotage : évolution budgétaire, analyse des moyens de paiement, détail entre appels de fonds et dépenses réelles. Il permet aussi de suivre les impayés et le nombre de lots, avec la possibilité de classer ses copropriétés selon ses propres critères — par volume, par situation financière,

par priorité.

Le suivi des AG est intégré : prévues, réalisées, en retard — permettant de voir instantanément si le planning tient la route ou si certaines copros accumulent du retard. Les événements en cours sont également visibles, pour ne pas laisser passer une échéance ou une action en attente.

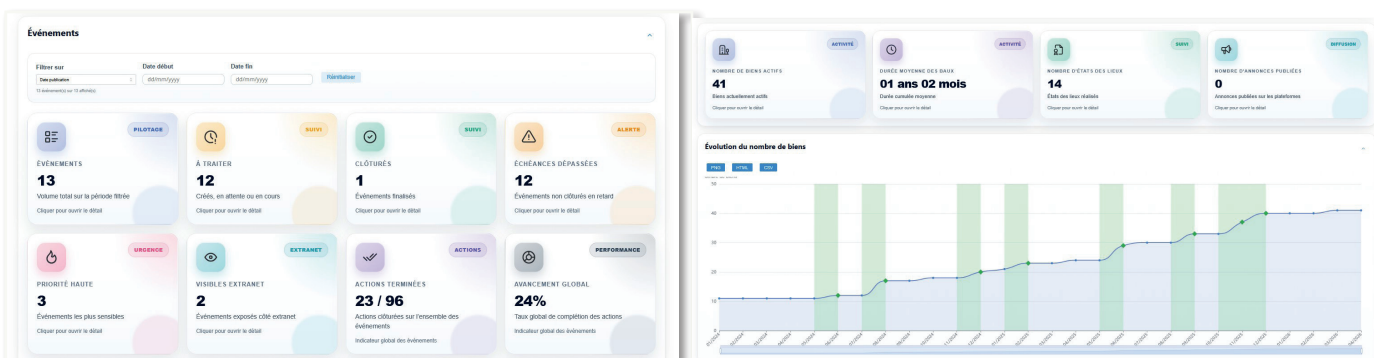


### Côté gestion locative

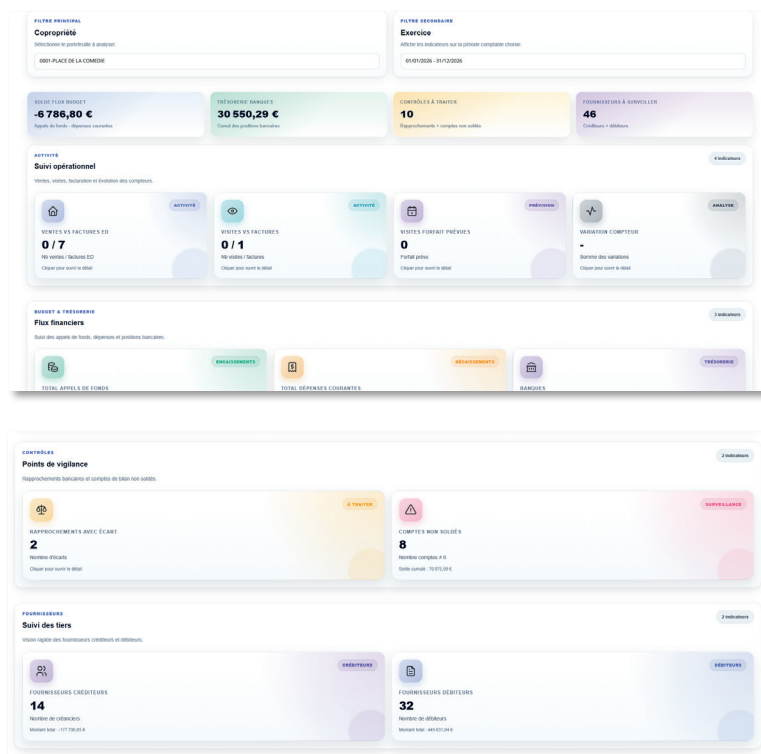
Le tableau de bord donne une lecture claire du portefeuille : nombre de lots, répartition par type, taux de vacance. Le suivi des impayés et des honoraires permet de garder un œil sur la santé financière du portefeuille sans avoir à générer de rapport. Les événements sont remontés directement, pour rester réactif sans avoir à

fouiller dans chaque dossier. Dans les deux cas, rien n'est figé à l'écran : les données sont exportables en CSV ou Excel, et les graphiques sont téléchargeables directement.

De quoi alimenter un reporting, préparer un point de direction ou partager une situation à un associé sans perdre de temps à mettre en forme.



## Tableau de bord du dirigeant Votre activité en un coup d'œil



Exemples de tableaux de bord comptables

### Impact opérationnel

Concrètement, vous gagnez du temps dès le début de votre journée ! Plutôt que d'ouvrir plusieurs modules et de croiser les infos à la main, un écran indique l'essentiel : où se trouvent les impayés qui s'accumulent, quelle copro est en attente de son AG, quel lot est vacant depuis trop longtemps... Si ces signaux existaient déjà dans le logiciel, il fallait en faire la recherche. Aujourd'hui, les informations sont visibles d'entrée.

Pour un dirigeant, c'est aussi un outil de management : en quelques minutes, il peut faire le point sur l'activité, identifier les points de tension et orienter les priorités de l'équipe — sans attendre un reporting hebdomadaire pour avoir la photographie de la situation. Pensé en priorité pour les dirigeants de cabinet, ce tableau de bord est un outil efficace pour tout gestionnaire qui veut piloter son activité plus sereinement.

4 JUIN

WEBINAIRE  
14H

## Revenus fonciers

### L'aide à la déclaration par immeuble

**L'aide à la déclaration peut maintenant être éditée par bien ou par immeuble.**

La seule condition : que la monopropriété ou l'immeuble soit créé dans la liste des immeubles. Si c'est déjà le cas, la fonctionnalité est immédiatement disponible, sans aucun paramétrage supplémentaire.

**Côté bailleurs**, qui gèrent plusieurs lots dans un même immeuble : plutôt que de recevoir un document par bien, ils obtiennent une vue consolidée à l'échelle de l'immeuble. Plus lisible, plus facile à remettre à l'expert-comptable.

Pour rappel, le document inclut les travaux réalisés sur la période et le détail des locataires concernés par l'exercice — deux éléments qui permettent au bailleur de disposer d'un fichier complet, sans avoir à reconstituer les éléments.

**Côté cabinet**, une extraction Excel par bailleur est disponible directement depuis sa fiche. L'intérêt est concret : depuis plusieurs exercices maintenant, l'administration fiscale accepte l'import en masse des revenus fonciers. Cette extraction est formatée pour en tirer parti directement, sans retraitement.



**Créer une copropriété dans le logiciel, est une étape chronophage et fastidieuse. Lots, tantièmes, données générales... sont autant de risque d'erreurs que l'on peut retrouver plus tard et au mauvais moment.**

Jusqu'à présent, la création assistée reposait sur un fichier Excel que le logiciel lisait pour pré-remplir les données. Ce système supposait d'avoir le fichier au bon format. Ce qui, en pratique, n'est pas toujours ce que le syndic sortant transmet à ses successeurs, ni ce que le client est capable de fournir.

Dès le second trimestre, il sera possible de déposer des PDF directement — règlement de copropriété, état descriptif de division... Le logiciel analysera les documents et proposera une pré-saisie à valider. Le gros

## Création de copropriété via IA

### La saisie qui se fait (presque) toute seule

du travail sera fait, il n'y aura alors plus qu'à vérifier et corriger si besoin.

Et puisque l'analyse sera exécutée en arrière plan, il sera possible de poursuivre son travail en parallèle et revenir la valider une fois finalisée.

Si cette nouveauté n'est pas la plus visible, elle offre des atouts indéniables entre autres pour les reprises de portefeuille et les nouvelles entrées de mandat.

Et ce n'est qu'un début !

La prochaine étape est d'étendre cette analyse IA au grand livre et au relevé général des dépenses, pour couvrir progressivement l'ensemble des documents clés d'une reprise de mandat.

## La gestion des monopropriétés évolue avec des nouvelles fonctionnalités

La gestion des monopropriétés évolue avec des nouveautés proches de ce qui est déjà proposé en syndic.

Premier ajout : la saisie et le suivi des compteurs. Eau, gaz, électricité — il est désormais possible de gérer les relevés directement depuis le module, comme c'est le cas en syndic. Pour les gestionnaires qui jonglent entre les deux types de mandats, c'est un vrai gain de cohérence au quotidien.

Le module propose aussi un relevé général des dépenses. En clair : une vue d'ensemble des charges de l'immeuble sur une période,

utile aussi bien pour le suivi interne que pour répondre aux demandes du propriétaire sans avoir à chercher les informations dans divers endroits du logiciel.

Mais la nouveauté tant attendue, est la **clôture et la régularisation de charges sur les locataires**. Tout le cycle est maintenant traitable depuis le module : dépenses réelles, calcul de la régularisation, décompte locataire. Plus besoin de contournement ou de traitement manuel.

Au final, la monopropriété devient un module vraiment opérationnel.

## CRG détaillé Nouvelle option de restitution

Le CRG évolue en offrant un niveau de détail supplémentaire pour les bailleurs qui ont besoin d'y voir plus clair.

Le fonctionnement reste inchangé. Les professionnels qui sont familiers avec le CRG de base peuvent continuer à l'utiliser comme avant.

La nouveauté, c'est la possibilité de basculer sur un CRG détaillé : les factures et opérations sont ventilées par adresse et par immeuble, avec une synthèse récapitulative en fin de document.

Le réglage se fait sur la fiche du bailleur, en un clic. Chaque bailleur a son propre paramétrage, excluant ainsi tout risque de dérégler l'ensemble des paramètres.

Concrètement, cette nouvelle fonctionnalité est très utile pour les propriétaires qui gèrent plusieurs immeubles ou biens et qui

se perdaient dans un document trop global. Avec ce niveau de détail, les questions et les allers-retours par mail se réduisent d'eux-mêmes.

**RELEVÉ DE COMPTE DE GESTION INDIVIDUEL DU BAILLEUR**  
Période du 01/01/2026 au 31/12/2026  
N° compte 400-0  
Lun 13/01/2026

M. et Mme BOUILLON Denis Et Alexa  
90 rue Paul Bert  
69003 LYON

Espace personnel  
Votre code d'accès : FRANK CCOP 67887  
Autheur votre compte sur <https://www.viologi.com>

Q G148 - Cellule D2 - 6 rue Dorianne BOURNETON à ANDREZIEUX BOUTHEON

| Détail du lot                                    | Loyers    | Charges | Taxes | TVA      | Divers | Total dû  | Versements | Reste dû   |
|--------------------------------------------------|-----------|---------|-------|----------|--------|-----------|------------|------------|
| Locataire : Sté MAMY JEAN - entrée le 01/12/2020 |           |         |       |          |        |           |            |            |
| Période du 01/01/2026 au 31/01/2026              | 4 038,34  | 180,00  |       |          | 807,87 | 5 026,01  |            | 5 026,01   |
| Période du 01/02/2026 au 28/02/2026              | 4 038,34  | 180,00  |       |          | 807,87 | 5 026,01  |            | 5 026,01   |
| Période du 01/03/2026 au 31/03/2026              | 4 038,34  | 180,00  |       |          | 807,87 | 5 026,01  | 15 078,03  | -10 052,02 |
| Période du 01/04/2026 au 30/04/2026              | 4 038,34  | 180,00  |       |          | 807,87 | 5 026,01  |            | 5 026,01   |
| Dépôt de garantie versé                          | 36,34     |         |       |          |        |           |            |            |
| Totaux du lot                                    | 16 151,36 | 720,00  | 0,00  | 3 230,68 | 0,00   | 20 104,04 | 15 078,03  | 5 026,01   |

donc 542,82 € d'opérations sur gestion TTC

**RECAPITULATIF**

| Extrait de compte                                                | Dont TVA | Dépenses | Recettes  |
|------------------------------------------------------------------|----------|----------|-----------|
| Blas : G148 - Cellule D2 - 6 rue Dorianne BOURNETON à ANDREZIEUX |          |          |           |
| Ancien solde                                                     |          |          | 84 427,58 |
| Recette                                                          |          |          | 14 538,03 |
| Loyers Hors charges                                              |          |          | 540,00    |
| Charges                                                          |          |          |           |
| Frais de gestion                                                 |          |          |           |
| Honoraires HT sur gestion                                        | 40,44    | 542,82   |           |
| Totaux                                                           |          | 542,82   | 15 078,03 |
| Solde                                                            |          |          | 99 955,61 |

**SYNTHESE - PERIODE DU 01/01/2026 AU 31/12/2026**

| Extrait de compte                                                | Dépenses | Recettes  |
|------------------------------------------------------------------|----------|-----------|
| Blas : G148 - Cellule D2 - 6 rue Dorianne BOURNETON à ANDREZIEUX |          |           |
| Total dépenses                                                   | 542,82   | 15 078,03 |
| Total recettes                                                   |          | 15 078,03 |
| Solde                                                            |          | 14 535,21 |

Imprimé le 13 avril 2026  
VILOGI OFF 17180 ANDREZIEUX BOUTHEON 69003 LYON - 14  
page 1 de 1

# Entre nous

La lettre qui vous accompagne dans votre développement



Vous désirez avoir plus d'informations sur VILOGI  
ou sur l'un des sujets traités dans la newsletter...

Contactez-nous !

[entrenous@vilogi.com](mailto:entrenous@vilogi.com)

01 55 28 32 35

... et pour mieux nous connaître, téléchargez les newsletters précédentes  
et les plaquettes VILOGI

Newsletter 1  
septembre 2023



Newsletter 2  
janvier 2024



Newsletter 3  
juin 2024



Newsletter 4  
septembre 2024



Newsletter 5  
janvier 2025



Newsletter 6  
avril 2025



Newsletter 7  
octobre 2025



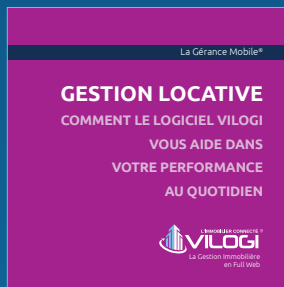
Newsletter 8  
janvier 2026



Plaquette généraliste  
VILOGI



Plaquette gestion locative  
VILOGI



Plaquette syndic  
VILOGI



Plaquette  
Assistance comptable



Plaquette  
VILOGI & Me

